



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL



2020

FORMATION À LA

SUPERVISION ET L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Pôle Formation continue, Analyse des pratiques, Enfance

Directrice du pôle : Pascale BREUGNOT

Siège :
8 Villa du parc Montsouris
75 014 PARIS
01.44.16.81.81

www.etsup.com

N° Siret : 784 281 099 00027
Code APE : 8559B
N° de certification OPQF : 9910AR451

Responsable de la formation :

Anne-Edith HOUËL – 01 84 17 11 16
anne-edith.houel@etsup.com

Assistante de la formation :

Evelyne DEMOOR – 01 84 17 11 14
evelyne.demoor@etsup.com

En partenariat avec l'UFR SPSE de :

 **Université
Paris Nanterre**

L'ETSUP, École supérieure de travail social

L'ETSUP, une des plus anciennes écoles de travail social françaises

L'école a été créée par l'association des surintendantes d'usines et de services sociaux en 1917. Appelée initialement École technique des surintendantes d'usines, elle a changé de nom en 1990 pour devenir l'ETSUP.

Longtemps spécialisée dans la formation des assistants de service social et des encadrants de services sociaux, elle a au fil du temps diversifié ses champs d'expertise, en proposant des formations aux métiers du champ éducatif et de l'insertion professionnelle. Environ 1000 étudiants et stagiaires sont chaque année formés dans notre école.

L'organisation

L'ETSUP est gérée par l'Association des surintendantes d'usines et de services sociaux, créée en 1917. L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1923.

L'école compte aujourd'hui 48 salariés permanents, dont environ 35 formateurs et personnels pédagogiques. Environ 300 formateurs vacataires contribuent également aux formations dispensées.

L'école est structurée en 4 pôles pédagogiques, sous la responsabilité de la Direction générale. L'école dispose aussi d'un centre de recherche et d'un centre de ressources documentaires.

Notre offre de formation

Avec le bac ou équivalent

- Assistant de Service Social (DEASS)
- Éducateur Spécialisé (DEES)
- Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE)
- Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP)

Avec de l'expérience professionnelle

- Assistant Familial (DEAF)
- Éducateur Technique Spécialisé (DEETS)

Fonctions d'encadrement, formations supérieures

- Responsable/chef de service (CAFERUIS)
- Responsable/chef de service ressources humaines (CAFERUIS-Master 1 Travail et GRH)
- Conseiller du travail mention travail social et ressources humaines (CTRH)
- Ingénieur social, chargé d'études (DEIS)
- Directeur d'établissement social (CAFDES), avec l'ARIF

Formations continues, formations sur site (intra)

- Formation à la Supervision et à l'Analyse des pratiques (Sup-APP)
- Formation de Formateurs de terrain (FFT)
- Supervision, analyse des pratiques, régulation d'équipe et accompagnement individualisé à la professionnalisation
- Formations continue à la carte
- VAE

L'ETSUP est titulaire de la qualification professionnelle OPQF depuis 1999 :



La formation à la supervision et l'analyse des pratiques professionnelles à l'ETSUP

Cette formation fait partie du patrimoine de l'ETSUP. Elle pose les fondements de son actualité sur un ancrage historique et théorique fort.

La formation de superviseur-analysé de pratiques est née à l'ETSUP en 1956

Fille du *case-work* et de « l'approche globale », cette formation s'est bâtie sur trois axes fondamentaux : la clinique, la pluridisciplinarité et le travail social.

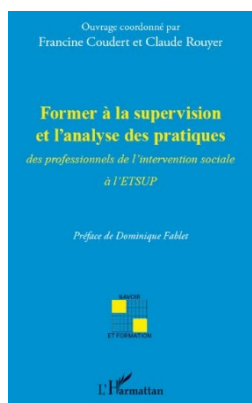
Si les années 1980 ont connu, sur le plan national, le déclin progressif de la formation à la supervision et à l'analyse des pratiques, l'école a toujours conservé ce dispositif, consciente de l'importance de cette formation pour les travailleurs sociaux et le travail social lui-même.

Jusqu'en 2015, non seulement l'engagement singulier de l'ETSUP fut entretenu par la présence de promotions renouvelées chaque année et, en conséquence, par plusieurs groupes de réflexions au sein de l'équipe ; mais plus encore, l'engagement de l'ETSUP fut renforcé par le Plan d'action interministériel en faveur du travail social et du développement social considérant que la supervision et l'analyse des pratiques sont des dispositifs structurants du parcours professionnels des travailleurs sociaux.

Le dispositif actuel s'ancre dans des convictions auxquelles l'ETSUP est toujours restée fidèle : celles que la supervision et l'analyse des pratiques s'inscrivent au cœur même du travail de formation lors duquel le Sujet et le professionnel évoluent dans un même ensemble.

Publication des formateurs de l'ETSUP

Nos formateurs permanents ou vacataires sont des professionnels expérimentés et qualifiés. Ils publient régulièrement des articles ou des ouvrages. Un ouvrage collectif publié en 2012, présente la formation actuelle à l'ETSUP.



Former à la supervision et l'analyse des pratiques des professionnels de l'intervention sociale à l'ETSUP.

Coordonné par Francine Coudert et Claude Rouyer. Avec une préface de Dominique Fablet. Éditions L'Harmattan, 2012.

>> [L'ouvrage sur le site de l'éditeur](#)



Dispositifs d'analyse des pratiques et d'intervention. Approches théoriques et cliniques du concept de dispositif.

Coordonné par Jean Chami et Chantal Humbert. Éditions L'Harmattan, 2014.

>> [L'ouvrage sur le site de l'éditeur](#)

La supervision et l'analyse des pratiques : prévenir et soutenir les professionnels dans leurs responsabilités et leurs engagements

Les intervenants sociaux exercent leur métier dans des contextes très diversifiés. Ils soulignent tous la nécessité d'être aidés à mieux comprendre les enjeux des situations vécues, pour eux-mêmes et les personnes avec lesquelles ils travaillent (partenaires et personnes accueillies).

La demande sociale est pressante, les praticiens développent en permanence des compétences d'évaluation, d'écoute, de prise de décisions, de gestion de la complexité. Les situations de travail, en particulier dans le champ des services à la personne, nécessitent une grande autonomie pour les professionnels, avec des risques accrus de violence, voire de maltraitance.

Aussi, les professionnels s'inscrivant et participant à la formation de l'intervention à la supervision et l'analyse des pratiques, vont travailler sur les écarts entre l'idéal, le prescrit et le réalisé, identifier les différents niveaux en jeu, tant historiques, institutionnels, organisationnels, que dans l'inter et l'intra subjectif.

Ces élaborations s'appuieront sur la construction concrète et originale de dispositifs d'analyse des pratiques qui seront mis en œuvre au cours de la formation, par chaque participant.

Ces dispositifs sont rigoureusement encadrés et supervisés par les formateurs de l'Ecole (en groupe et en individuel) afin de favoriser l'expérience clinique immédiate de ces futurs intervenants et garantir la qualité de leurs accompagnements (mise au travail du matériel apporté, de l'expérience professionnelle, stage, enjeu singulier du processus de formation...).

Préalablement à la formation, les participants peuvent avoir ou non l'expérience d'interventions auprès de groupes en situation de supervision ou d'analyse des pratiques.

Une ossature clinique et théorique

Le programme de 400 heures sur 16 mois mis en place au début des années 2000, conserve les principes fondateurs qui l'avaient initié : la clinique, l'interdisciplinarité, le travail social.

La psychanalyse, la psychosociologie clinique d'orientation psychanalytique et la sociologie des organisations constituent l'ossature théorique du dispositif de formation.

Deux périodes de stage

L'importance de l'expérience de terrain est centrale, avec l'organisation de deux périodes de stage en situation d'analyseur des pratiques professionnelles et/ou de superviseur :

- Le premier stage portera obligatoirement sur la rencontre avec un groupe de professionnels.
- Le second stage (en motivant son choix) pourra porter sur l'accompagnement d'un professionnel en exercice.

Si ces options n'ont pas d'incidence sur les contenus théoriques communs, elles infléchissent la nature même des stages effectués et le mémoire écrit de fin de formation.

Un double cursus pour préparer un Master 1

Une convention avec le Master 1 de l'Université Paris Nanterre en Sciences Humaines et Sociales, mention Sciences de l'Education, Parcours Clinique de la Formation, itinéraire « formation à l'intervention et à l'analyse de pratiques », permet aux personnes désireuses d'enrichir leurs savoirs de réaliser le double cursus afin d'obtenir une reconnaissance universitaire et de poursuivre vers un Master 2.

Accès à la formation

Conditions d'admission



- Formation ouverte aux travailleurs sociaux, cadres ou formateurs
- Être titulaire d'un diplôme de niveau III (DEES, DEASS, DEFA, etc.) ou d'un diplôme universitaire (licence ou plus)

Un entretien d'admission dès 2019

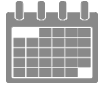


- Une lettre de motivation et un CV détaillé sont indispensables (cf. page 10)
- Après examen du dossier d'inscription, entretien avec le responsable de formation et le directeur de pôle

Condition générale

Un minimum de 12 participants est requis pour l'ouverture de la formation

Organisation de la formation et informations pratiques



Début de la formation
Septembre 2020



Volume horaire
400 heures soit 350 heures + 50 heures réparties sur 2 stages



Durée et rythme de la formation : sur 16 mois

- 3 jours consécutifs par mois à l'ETSUP
- + stages = interventions sur sites (environ 3H/mois)
- + recherches/lectures continues
- + écrits cliniques
- + 1 journée de soutenance orale du mémoire de fin de formation (fin mai-début juin 2022)



Coût

Frais d'inscription ETSUP et entretien d'admission : **100 euros TTC**

Coût de la formation : **7 000 euros TTC** (L'Etsup n'est pas soumise à la TVA)

Frais d'inscription à l'Université : **environ 300 euros** (à régler ultérieurement auprès de l'Université dans le cadre du Master 1)



L'ETSUP, deux sites de formation

Paris (siège) : 8, Villa du parc Montsouris – 75014 PARIS

Arcueil : 12-18 rue du 19 mars 1962 - 94110 ARCUEIL

Les axes de formation

Objectifs du dispositif de formation

Former des professionnels de haut niveau, capables d'animer un groupe d'analyse de pratiques professionnelles et/ou de conduire des supervisions.

Quatre axes constitutifs

- 1. Développer les connaissances fondamentales** à l'exercice de ces fonctions qui renvoient à des concepts issus du champ des sciences sociales et humaines. Elles se référeront aux courants théoriques de la psychanalyse, la psychosociologie clinique, la sociologie des organisations.
- 2. Repérer et comprendre** les étapes et les divers processus en jeu dans les pratiques d'analyse des pratiques professionnelles et de supervision.
- 3. S'expérimenter** à ces pratiques au cours de stages d'intervention auprès de groupes d'analyse des pratiques professionnelles ou de supervision individuelle.
- 4. Identifier** les modes d'implication, les dynamiques transférentielles générées par ces dispositifs.

Il s'agit pour les professionnels en formation de découvrir une position inédite d'intervention, position sans laquelle aucune réflexion ne serait possible ni aucune analyse approfondie des processus en jeu au cœur de ces dispositifs de travail.

Éduquer le sujet de rationalité, déployer l'imaginaire de chacun et, au fil de ces développements dynamiques inverses, faire naître le sujet lui-même comme « pluralisme cohérent », telle est la tâche générale de l'école, tel est le programme immense à penser.

Ceci ne saurait se faire ni se penser n'importe comment ; ceci ne va pas sans ruptures de tous ordres.

Gaston Bachelard, 1968

Les contenus de formation

(sous réserve de modifications)

UE1 - Repères pour des pratiques de supervision et d'analyse des pratiques

- Approche historique de l'analyse des pratiques - Jean Chami - 6H
- Psychanalyse, supervision et analyse de pratiques ...- Gérard Sébille - 18H
- Sociologie des organisations - analyse et concepts - Michel Foudriat - 30H
- Le groupe, sa dynamique : groupe et inconscient - Chantal Humbert - 36H
- Le sujet en question dans les pratiques professionnelles : repères psychanalytiques - Séverine Derrey - 24H

UE 2 - Parcours de professionnalisation

- Anthropologie et psychanalyse - Françoise Hatchuel - 24H
- Entretien clinique de recherche - Chantal Constantini - 18H
- Initiation à la Psychosociologie clinique - Agnès Santourian - 25H

UE 3 – Groupes d'analyse des pratiques et supervision individuelle de stages

- Atelier groupal - Sylviane Cagnoli et Laurence Lichtarz - 56H
- Supervision individuelle – effectuée par superviseurs ETSUP - 17H

UE 4 - Stages - Mémoire

- Méthodologie Mémoire - Françoise Hatchuel - 6H
- Stages : réalisation de deux stages - 50H
- Accompagnement de la note de stage - 30H
- Jurys, recherches documentaires, régulations, bilans, écrits - 60H

Modalités de validation

UE 1 : Commentaire écrit, une dizaine de pages sur un/des articles mettant en lien les approches psychanalytique - la psychosociologie clinique des groupes et des institutions - la sociologie des organisations, etc.

UE 2 : « L'identité en question », une dizaine de pages soulignant les mouvements psychiques sollicités et éprouvés par le participant en relation avec ses propres expériences vécues en formation et sur ses lieux de stages.

Deux écrits supplémentaires sont validés par l'Université pour l'obtention du Master 1.

UE 3 : Evaluation, par le responsable de formation ETSUP en lien avec les formateurs des « Ateliers et des supervisions individuelles », portant sur l'implication du participant et l'élaboration continue de ses interventions sur site.

UE 4 : Mémoire écrit de fin de formation d'une cinquantaine de pages et sa soutenance orale à l'Université devant un jury composé d'un représentant de l'Université, du directeur mémoire, du directeur de Pôle « Supervision-formations continues » et du responsable de la formation ETSUP.

Le certificat ETSUP de fin de formation à la Supervision et Analyse des Pratiques valide l'ensemble des épreuves exigées par l'école, après délibération du jury plénier ETSUP (Directrice générale de l'Ecole, directrice de Pôle, responsable de la formation, formateurs des « Ateliers et supervisions individuelles »).

Nature et déroulement des stages

Deux stages doivent être réalisés par chaque participant à la formation sur une **durée totale de 50 heures**.

Les stages :

- Portent sur des actions cliniques sur site (mises en place de groupe d'analyse des pratiques/supervision)
- S'effectuent sur toute la durée de la formation
- Sont réalisés :
 - Obligatoirement en dehors du lieu d'exercice professionnel du participant.
 - Après un temps de réflexions auprès des formateurs-superviseurs désignés pour l'accompagnement de chaque participant tout le long de la formation.

Une convention de stage entre l'ETSUP et chaque lieu de stage devra être établie.

Le choix du double cursus

Avec l'UFR Sciences psychologiques Sciences de l'éducation (SPSE) de l'Université Paris-Nanterre



MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Sciences de l'éducation

Clinique de la formation

Itinéraire « Formation à l'Intervention et à l'Analyse de Pratiques » (FIAP)

Présentation du parcours

Formation à l'intervention et à l'analyse de pratiques (FIAP)

S'appuyant sur le constat d'une prise en compte insuffisante des dimensions relationnelles et institutionnelles dans les métiers dits « du lien » et d'un manque de formateurs et formatrices qualifié-e-s pour accompagner les personnels, l'itinéraire FIAP forme des professionnel-le-s de haut niveau capables d'animer un groupe de paroles ou un groupe d'analyse de pratiques, ou de mener une intervention sur site dans le champ de l'enseignement, de la santé ou du travail social.

A l'issue de la première année, les étudiant-e-s peuvent, en s'appuyant sur les contenus de connaissances précédemment acquis, animer un groupe d'adultes en formation présentielle tout en prenant en compte les enjeux inconscients, institutionnels et sociaux de la formation dispensée, pour eux et elles comme pour le groupe.

Selon leur insertion antérieure, les étudiant-e-s issu-e-s de M1 peuvent postuler à des postes de formateurs/trices d'adultes dans le champ relevant de leur pratique. A l'issue de la deuxième année, qui permet de développer de nouvelles fonctions au sein d'un statut donné, ils et elles ont acquis une spécificité et une expertise qui les rend autonomes dans au moins l'une des fonctions précédemment citées.

La formation s'adresse avant tout à des professionnel-le-s déjà engagé-e-s dans un des trois champs.

Le double cursus (Supervision-analyse des pratiques professionnelles et Master 1-FIAP)

ne nécessite aucune heure de cours en plus de la formation,

les deux dispositifs étant totalement intégrés.

Pour vous inscrire

Pièces à fournir :

- Une lettre de motivation à suivre la formation
- Un CV détaillé
- La fiche de renseignements
- La fiche de prise en charge financière
- L'autorisation de l'employeur à suivre la formation
- Deux photographies d'identité (inscrire le nom et le prénom au dos de chaque photo)
- Copie des titres et diplômes mentionnés sur le CV

Dossier à renvoyer à :

ETSUP
Evelyne DEMOOR, Assistante de la Formation SUP APP
8, Villa du Parc Montsouris
75014 PARIS

Suite à la réception de ce dossier, un contact sera pris avec vous par Mme Anne-Edith HOUËL, responsable de la formation.

Pour toute demande d'information, vous pouvez aussi contacter Mme DEMOOR au 01.84.17.11.14



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

Fiche de renseignements Formation SUP APP

Coordonnées personnelles

M^{me}, M^{lle}, M. (rayer les mentions inutiles)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Adresse postale

Rue :

.....

Code postal :

Ville :

.....

Tél. fixe :

Portable :

E-mail :

Diplômes

Diplômes scolaires ou universitaires :

BAC, série :

DEUG DUT Licence Maîtrise

DESS DEA Master 1 Master 2

DU Doctorat

Diplômes professionnels :

DEASS DEES DEEJE DEFA

CESF DSTS DEIS Autre

Coordonnées professionnelles

Nom employeur :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

.....

Tél. :

Fax :

E-mail :

Nom du lieu de travail (si différent de
l'employeur) :

.....

.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

.....

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée par le RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et en cas de motifs légitimes de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un email à l'adresse : dpd@etsup.com

Fiche de prise en charge

À remplir par le candidat et/ou l'employeur

| | |
|---|-------------------|
| Durée totale de la formation : | 400 heures |
| Coût global de la formation : | 7100 euros TTC |
| Dont : | |
| Frais d'inscription : | 100,00 € |
| Frais de formation (sept. 2020 - juin 2022) : | 7000,00 € |
| + Frais d'inscription à l'université : | 300 euros environ |

CANDIDAT

Je soussigné(e) : M.

sollicite de suivre la formation de superviseur-analysateur de pratiques professionnelles

Les frais seront pris en charge : par moi-même par mon employeur

pour les années 2020-2021-2022, soit : **7.100,00 €**

La convention de formation et les factures sont à envoyer à :

.....

.....

EMPLOYEUR

Je soussigné(e) : M.

Atteste que l'entreprise, l'organisme ou l'association, ci-dessous indiqué(e) :

.....

.....

prend en charge les frais de formation de la formation préparatoire de superviseur-analysateur de pratiques professionnelles, pour les années 2020-2021-2022, soit : **7.100,00 €.**

La convention de formation et les factures sont à envoyer à :

.....

Fait à, le.....

Signature et cachet :

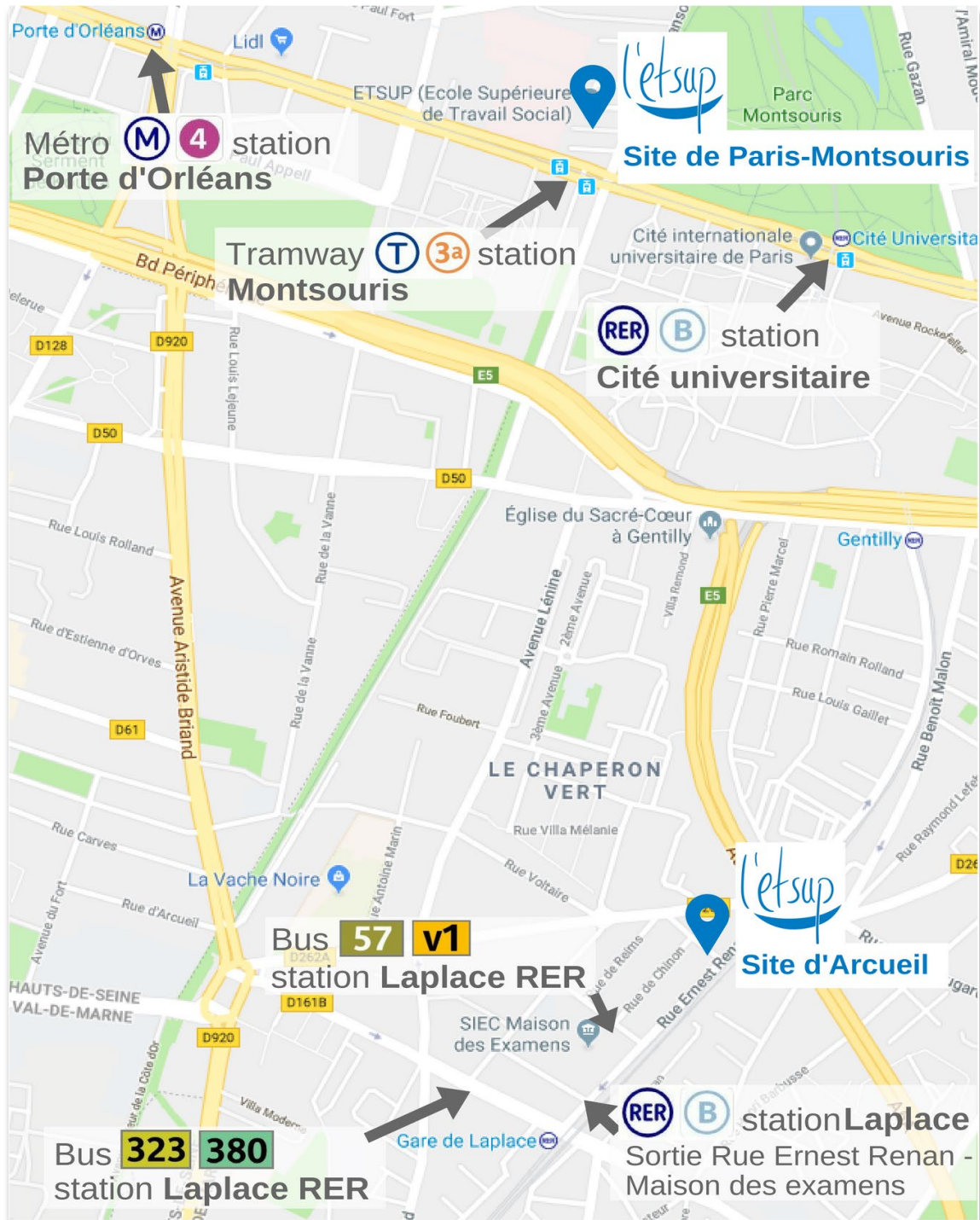
Contacts & plan d'accès

Accueil – Standard : 01.44.16.81.81

Courriel de contact : contact@etsup.com

Deux sites de formation : **PARIS** (siège): 8 Villa du parc Montsouris – 75 014 PARIS

ARCUEIL : 12-18 rue du 19 mars 1962 – 94 110 ARCUEIL



Suivez notre actualité

Lettre électronique L'ETSUP Info : <http://www.etsup.com/spip.php?page=newsletter>

Facebook : <http://www.facebook.com/etsup75> - LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/etsup/>